

L'orientation après la 3e

Permanences de Madame BUVAT
Psychologue de l'Education Nationale au collège

Lundi de 9h à 12h (1 semaine sur 2) et de 13h30 à 17h
Mardi de 13h30 à 17h
Jeudi de 9h à 12h

Prendre rendez-vous au secrétariat élèves

Sites internet pour s'informer

www.onisep.fr

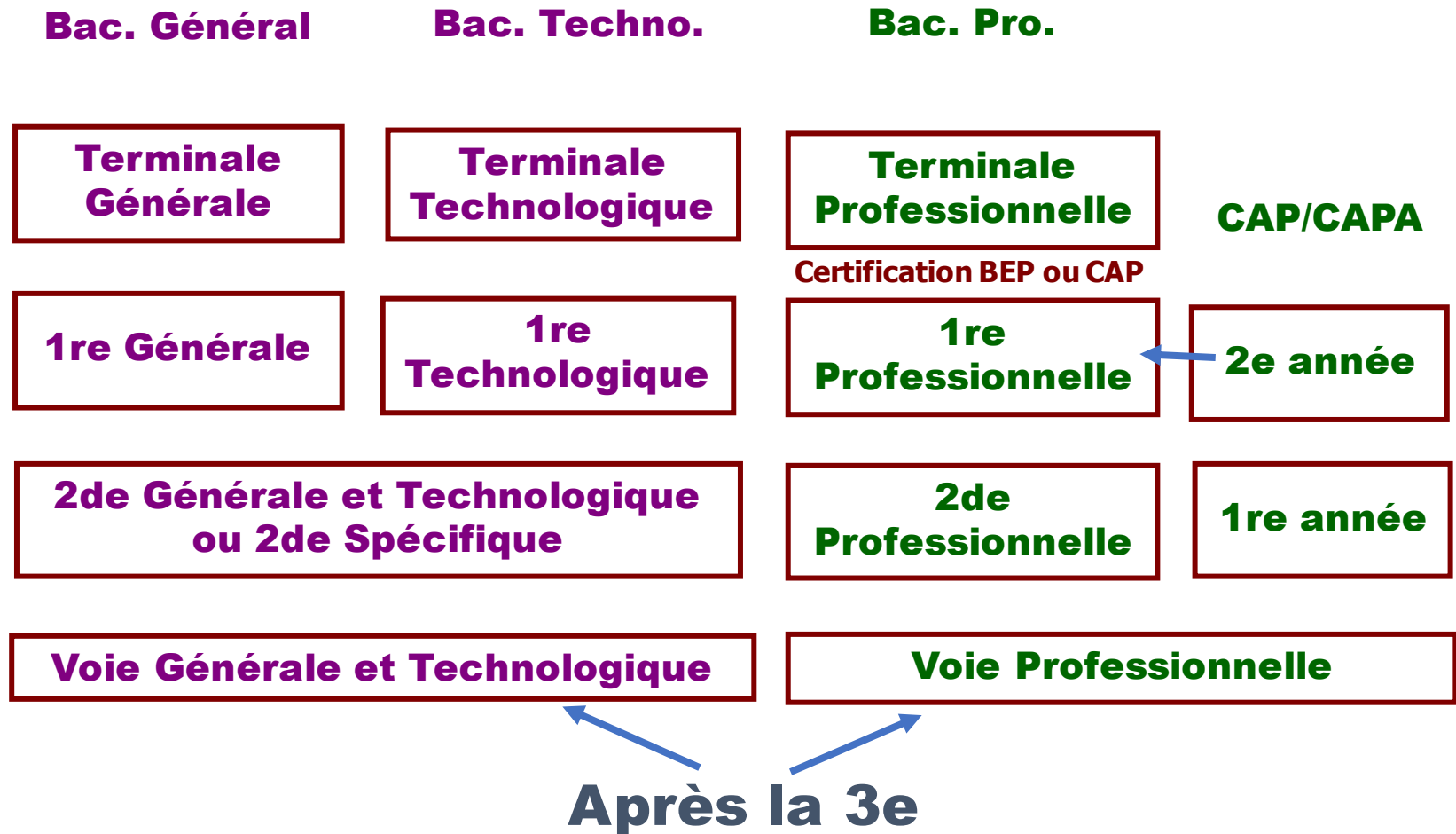
www.ac-lyon.fr

www.education.gouv.fr

www.auvergnerhonealpes-orientation.fr/publications

Les formations après la 3e

- La voie professionnelle pour préparer un Bac. Pro ou un CAP,
- La voie générale ou technologique pour préparer un Bac Général ou un Bac Technologique

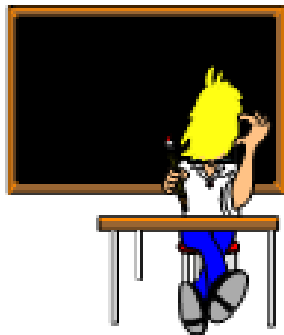


un bac = un projet = une ambition

BAC GÉNÉRAL **BAC TECHNOLOGIQUE** **BAC PROFESSIONNEL**



3 types de baccalauréat



- ➔ 3 façons d'étudier
- ➔ 3 façons de vivre l'école
- ➔ 3 façons d'être élève

choisir le baccalauréat que l'on va préparer

en fonction de l'élève que l'on est



Le Bac Professionnel

Qualification



Savoir-faire



Savoir-être



- ➔ Enseignement professionnel
> acquisition de connaissances et de savoir-faire
- ➔ Enseignement général et technologique articulé autour de l'enseignement professionnel
- ➔ Mises en situation en entreprise (18 à 22 semaines de stages sur 3 ans)

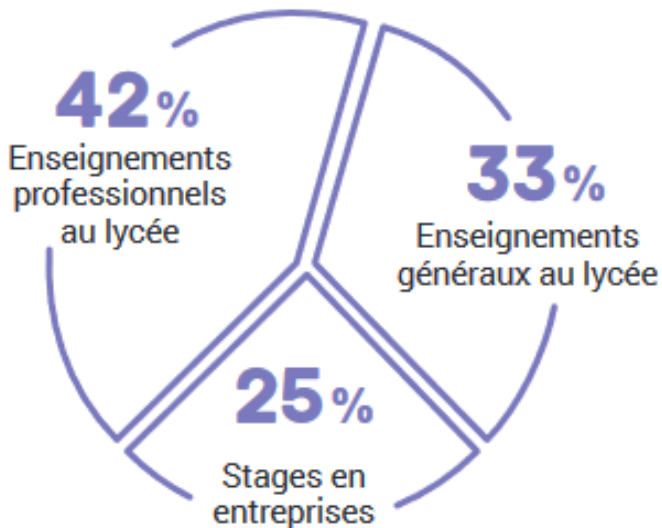


LA SECONDE PAR FAMILLE DE MÉTIERS

- Parmi les secondes professionnelles possibles, vous pouvez choisir une seconde par famille de métiers :
 - Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics
 - Métiers de la relation client
 - Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique
- Pendant l'année de seconde, vous apprenez les savoir-faire communs à tous les métiers d'un même secteur
- En fin de seconde, vous connaîtrez mieux chaque métier et vous pourrez choisir votre spécialité de baccalauréat
- Si vous choisissez une spécialité qui n'est pas enseignée dans votre lycée, vous pourrez changer d'établissement entre la seconde et la première

Focus bac pro

Répartition horaire en lycée professionnel (2^{de}, 1^{re} et terminale)

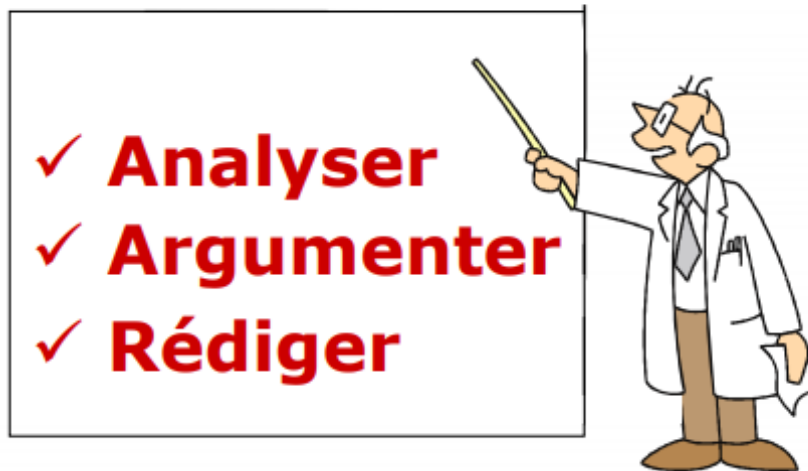


Co-intervention

- 128 heures en baccalauréat professionnel (sur trois ans) et 165 heures en CAP (sur deux ans).
- Des cours sont menés en commun par un professeur d'enseignement général et un professeur d'enseignement professionnel. Les élèves aiment s'approprier le sens des enseignements généraux dans un contexte et une perspective professionnels.

Le Bac Général

- ➔ Enseignement théorique et abstrait
- ➔ Analyser - argumenter - rédiger - synthétiser
- ➔ Travail personnel important et régulier



LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Au lycée général et technologique,
la classe de seconde est commune à tous les élèves.

Ils suivent des cours communs

- Français
- Histoire – géographie
- Langue vivante A et langue vivante B
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique – chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Education physique et sportive
- Enseignement moral et civique
- Sciences numériques et technologie

Ils bénéficient d'un accompagnement

- Un test de positionnement en début d'année pour connaître ses acquis et ses besoins en français et en mathématiques
- Un accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'élève
- Du temps consacré à l'orientation

Au cours de l'année de seconde, chaque élève réfléchit à la suite de son parcours vers la voie technologique ou la voie générale.

LA VOIE GENERALE

EN 1^{RE} ET TERMINALE

Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français / Philosophie
- Histoire – géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B
- Education physique et sportive
- Enseignement scientifique

Les enseignements de spécialité permettent d'approfondir ce qui motive et qui prépare à l'enseignement supérieur.

Les sites et documents de l'ONISEP donnent la carte des enseignements de spécialité proposés dans les établissements

Les élèves suivent des enseignements de spécialité

- Arts
- Humanités, littérature et philosophie
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur
- Biologie-écologie (lycées agricoles)

Le Bac Technologique

- ➔ Enseignement appliqué
 - > observation > expérimentation
- ➔ Travail en groupe et en autonomie
- ➔ Travaux pratiques (T.P.) en laboratoire, en salle d'informatique, de technologie...



LA VOIE TECHNOLOGIQUE

EN 1^{RE} ET TERMINALE

Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français / Philosophie
- Histoire – géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B
- Education physique et sportive
- Mathématiques

Chaque série permet d'approfondir des enseignements de spécialité concrets et pratiques pour bien préparer aux études supérieures.

Les sites et documents de l'ONISEP donnent la carte des séries proposées dans les établissements

Les élèves suivent des enseignements de spécialité de la série choisie :

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- S2TMD : Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

Calendrier de l'orientation

- Janvier

Orientation concertée : rendez-vous avec le jeune et sa famille

- Janvier à mars: portes ouvertes dans les lycées
- Février : stage d'observation d'une semaine
- Mars : expressions des intentions provisoires d'orientation et avis du conseil de classe
- Mai : Saisie des vœux d'orientation
- Juin : conseil de classe et décisions d'orientation.
- Fin juin: résultats de l'affectation

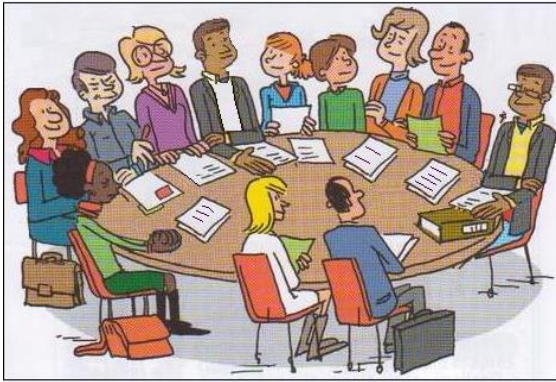


Première étape : Les choix d'orientation l'élève et sa famille classent leurs vœux 1 à 10 vœux maximum

Un vœu = une formation dans un établissement

Exemples:

- vœu 1 : Bac pro ASSP Lycée J.BREL
- Vœu 2: Bac pro ASSP Lycée J.Lurçat



Deuxième étape : La décision d'orientation validée par le chef d'établissement lors du conseil de classe du 3eme trimestre



Troisième étape : La phase d'affectation : = procédure informatisée qui détermine dans quel établissement précis l'élève est accepté

Lycées privés (en voie GT ou pro) et CFA (Apprentissage)



La famille prend contact
avec le lycée privé ou le CFA
pour une pré-inscription

L'essentiel à retenir !

La voie Générale et Technologique (lycées publics et lycées privés):

- Le passage en 2° GT est possible **uniquement** si le conseil de classe est favorable.
- **Lycée de secteur** doit apparaître dans les vœux. (1 à 10 vœux)
- L'affectation dans un lycée se fait grâce à une procédure informatique (priorité lycée de secteur)

Pour la voie pro (lycée pro) :

- Le passage en 2nd pro ou CAP est décidé lors du conseil de classe.
- Sélection par la procédure informatique en fonction des notes
- Les places limitées en voie pro (**fortement conseillé de formuler 10 vœux**)
- **Pas de lycée pro de secteur**



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes Orientation



Guide après la 3^e

édition 2022

Académie
de
Lyon

MERCI pour votre attention.

Avez-vous des questions?

